REPUBLIQUE TOGOLAISE

ALERTE ! Coronavirus COVID-19

APPELER LE 111

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

23 mars 2023

LES FEMMES DES MEDIAS ECHANGENT SUR L'IMPORTANCEDU NUMERIQUE

Lomé, 23 mars (ATOP) – Les femmes des médias ont échangé sur « Le leadership des femmes de la communication à l'ère du numérique » au cours d'une journée de réflexion le jeudi 23 mars à Lomé.

M. Missité (micro) s'adressant...

...à l'assistance

La journée est une initiative du bureau exécutif de l'Association des professionnelles africaines de la communication, section Togo (APAC-Togo) avec l'appui de l'ONG Cercle d'aide femme enfant (CAFE). Elle s'intègre dans le prolongement de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, observée chaque 8 mars. Cette activité a permis de sensibiliser les femmes des médias sur l'importance de l'informatique, la recherche de la perfection dans le travail en lien avec l'évolution des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Trois présentations ont meublé ces assises. La première a porté sur le thème international de la célébration de la journée du 8 mars 2023 : « Pour un monde digital inclusif, innovation et technologie pour l'égalité des sexes ». La deuxième a concerné le thème retenu par APAC-Togo et le dernier est intitulé « Document de plaidoyer pour la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision au niveau local ».

Mme Claire Quenum, l'une des présentatrices a défini le leadership comme étant « un art de pouvoir s'organiser, avancer sur tous les plans et organiser, diriger un groupe ou une communauté ». Elle a fait savoir que le leadership de la femme est inné du fait qu'elle est éduquée, pour gérer une famille qui constitue la première communauté. « Ce leadership de la femme doit être renforcé pour qu'elle participe pleinement à la vie publique », a -t-elle dit.

Femmes des médias et officiels

Le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des médias, Franck Missité a relevé la nécessité pour les communicatrices de maitriser l'outil informatique pour valoriser la gent féminine dans le paysage médiatique togolais et mondial. Il a exhorté l'APAC à être un creuset de femmes professionnelles de la communication modernes, exemplaires, et à se distinguer par des initiatives susceptibles de contribuer à des changements de comportement au profit des communautés.

La présidente de l'APAC-Togo, Mme Ablavi Ayivor a rappelé le rôle des actrices de l'information, celle d'informer, d'éduquer la population sur divers sujets. Elle a demandé à ses consœurs de s'approprier l'outil informatique pour être plus utiles aux communautés.

APAC-Togo œuvre pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes des médias. Elle entend également faire valoir plus de professionnalisme en matière de communication. ATOP/BV/BA

ECHOS DE LA CAPITALE

L'ONG AMI DES POUBELLES FAIT UN DON A LA PRISON CIVILE DE LOME

Le président de L'ONG (gilet) remettant une poubelle au regisseur

Lomé, 23 mars (ATOP) - L'ONG Ami des poubelles a fait un don de vivres et non vivres à la prison civile de Lomé, le jeudi 23 mars.

Ce don est composé de 05 poubelles tissées, 05 cartons de détergent So clean, 05 sacs de gari de 25kg, 1 sac de sucre de 50 kg et de 100 sachets de pure water. Le don contribuera à assainir les lieux et à prendre en charge les détenus.

Le président de l'ONG Ami des poubelles, Kessougbo Kodjo a signifié que les prisons ne sont pas des endroits où les gens vont par volonté, d'où la nécessité de visiter ces endroits et d'apporter un soutien et du réconfort à ceux qui y vivent. Il a ajouté que ce n'est pas toujours les meilleurs qu'il faut gratifier, on peut aussi soutenir ceux qui sont dans les mauvaises situations à se ressaisir pour devenir meilleurs.

Le régisseur de la prison civile de Lomé, Komlan Kossi Didier a indiqué que ce don est arrivé à point nommé parce que les détenus en ont grandement besoin. Il a au nom du ministre Garde des Sceaux et du directeur de la prison, encouragé l'ONG à faire davantage, tout en priant pour eux pour que leurs affaires prospèrent afin qu'elle puisse se souvenir d'eux. Il a lancé un appel aux autres bonnes volontés à emboîter le pas à l'ONG Ami des poubelles pour venir au chevet des détenus qui sont des frères, des amis et des parents qu'on est tenu de rendre visite. ATOP/KYA/BA

NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH/ EDUCATION :

LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS DE L'IESG-KARA EDIFIES SUR LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2020-2025

Kara, 23 mars (ATOP) - Une rencontre d'informations, d'échanges et de partages autour des projets relatifs au secteur de l'éducation, inscrits dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, a réuni le mercredi 23 mars à Kara, les chefs d'établissements de l'Inspection d'enseignement secondaire et général (IESG) de la région de la Kara.

Les chefs d'établissements de la région suivant...

...le DRE Kara, présentant les projets

Cette rencontre, initiée par la direction régionale de l'éducation Kara, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité de l'éducation au niveau de la région éducative. Le but est de partager avec les premiers responsables d'établissements scolaires, les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale afin de les mettre véritablement à contribution pour la bonne réussite des missions assignées au secteur éducatif togolais. Il s'est agi de les insuffler la nouvelle dynamique de travail, celle de faire le suivi systématiquement de la mise en œuvre des projets et de la bonne conduite des tâches régaliennes en tant qu'ordonnateurs. Il était en outre question de réfléchir sur les stratégies à mettre au point pour corriger certains manquements constatés çà et là sur le terrain.

Les échanges ont porté essentiellement sur les projets P9, P10 et P11 de la feuille de route gouvernementale, implémentés dans le plan sectoriel de l'éducation. Les participants ont été instruits sur leurs véritables rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de ces projets visant à contribuer significativement à leur succès. Ils ont également échangé sur les manquements relevés par le premier responsable de la région éducative lors de ses tournées dans certains établissements relevant de son ressort territorial.

Le directeur régional de l'éducation, Gnoneguè Kodjo a fait savoir que cette rencontre se veut une démarche inclusive pour mieux assainir le secteur éducatif au niveau de sa région afin d'assurer un enseignement qualité aux apprenants. Il a exhorté ses collaborateurs à un changement de paradigme en termes de comportement, de mentalité et de la façon de faire afin de rendre concrète la réalisation de la feuille de route gouvernementale.

Les participants ont salué la démarche et loué la qualité des échanges et promis de se mettre sérieusement au travail pour renverser la tendance afin d'atteindre les objectifs qui leurs sont assignés.
ATOP/BH/KYA

KLOTO/ GESTION DES DOSSIERS RELATIFS AUX CULTES :

LES AUTORITES LOCALES DE LA ZONE OUEST DES PLATEAUX EDIFIEES SUR LE CADRE REGLEMENTAIRE DU SECTEUR

Les préfets, chefs de cantons et les officiels

Kpalimé, 23 mars (ATOP) - La direction des Cultes, a édifié les préfets et les chefs de cantons de la zone ouest des Plateaux sur le cadre institutionnel, législatif et réglementaire régissant la gestion des dossiers relatifs aux cultes le mercredi 22 mars à Kpalimé.

Cette rencontre a été rendue effective grâce à l'accompagnement du Programme décentralisation et gouvernance (ProDeG IV), un programme de la coopération technique allemande (GIZ).

L'objectif est de permettre aux préfets et aux chefs de cantons d'avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel, législatif et règlementaire régissant les cultes, de maîtriser les procédures administratives de gestion des contentieux liés aux cultes et des règles applicables aux décisions de suspension d'activités d'un lieu de culte en vue d'une gestion efficace des manifestations liées aux cultes.

Les dossiers de cultes suscitent des conflits entre les riverains et les leaders religieux à cause de l'implantation des nombreux lieux de cultes sur le territoire national. Aussi fallait-il informer les acteurs déconcentrés sur la façon dont-ils peuvent traiter de façon efficiente et dans la légalité les dossiers relatifs aux cultes. « *La liberté religieuse est une liberté qui est encadrée par des lois et règlements. Il faut connaître ces lois et règlements pour mieux gérer les lieux de culte et l'exercice des cultes dans le pays* », a rappelé le directeur des Cultes, Lt-colonel Bédiani Béléi.

Le Togo comptait en 2017, 8.500 lieux de cultes, 5000 églises et paroisses, 2500 mosquées et 500 couvents traditionnels selon le ministère de l'Administration de la Décentralisation et du Développement des Territoire. En 2022, le ministère a dénombré 22.000 lieux de cultes, soit une progression de plus de 100%. « *L'implantation de ces lieux de cultes occasionne des conflits lors des célébrations. Il faudrait que les participants*

soient en mesure lorsque ces conflits naissent de pouvoir les gérer avec efficacité », a précisé le directeur des Cultes. ATOP/AYH/GKM

---------- ----------

LA 8ème VAGUE DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN ET SENIORS A PRETE SERMENT

Kpalimé, 23 mars (ATOP) - La 8ème vague des Volontaires d'engagement citoyen (VEC) et seniors a prêté serment le mercredi 22 mars à Kpalimé. La cérémonie a été présidée par le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin.

Les nouveaux VEC

Ces nouveaux volontaires se sont engagés à respecter toutes les dispositions et conditions y afférentes. Ils ont juré d'accomplir leur mission avec dévouement, humilité, neutralité et professionnalisme et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économique du pays.

Mobilisés pour six mois, ils auront à travailler sur des missions de travaux d'intérêts collectifs, notamment hygiène et assainissement, le dégagement des dépotoirs, le curage des caniveaux l'aménagement des voies, l'éducation à la citoyenneté, au civisme fiscal, la sensibilisation des vendeurs sur l'hygiène et le civisme fiscal, la formation à l'entrepreneuriat. Ils auront aussi à effectuer des missions à forte valeur ajoutée, notamment la création des espaces verts, le reboisement, et la création des reposoirs.

Le maire de Kloto 1, Winny Dogbatsè a présenté le bilan des activités des VEC de la phase précédente. Il a indiqué que ces VEC ont contribué à l'assainissement de la commune, aménagé 14 lieux publics, installé 8 reposoirs artisanaux dans l'enceinte de la mairie. Ces volontaires dit-il, ont aussi mis en terre 5.371 plants sur les réserves et les sites touristiques, produit 4.965 pépinières de jeunes plants et fleurs et aménagé 25 espaces verts. Le maire Dogbatsè a invité ces nouveaux VEC à faire preuve de dépassement de soi, de sérieux et avoir le sens du devoir civique pour que leurs actions soient réellement bénéfiques à leur communauté.

Le préfet Assan a souligné que ce programme est un cadre d'apprentissage et de formation de bons citoyens dont le pays a besoin pour son développement. Il a exhorté les volontaires à devenir des exemples.

Le Volontariat d'engagement citoyen est un programme destiné aux jeunes déscolarisés ou non, âgés de 18 à 35 ans pour promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité et l'inclusion sociale.

ATOP/AYH/BA

---------- ----------

TONE :

53 VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN ONT PRETE SERMENT A DAPAONG

Dapaong, 23 mars (ATOP) – Cinquante-trois Volontaires d'engagement citoyen (VEC) dont 3 séniors de la 8e vague ont prêté serment au cours d'une cérémonie solennelle, le mercredi 22 mars à Dapaong, pour le compte de la commune de Tône 1.

La prestation de serment de ces volontaires nationaux marque le début d'une mission de 6 mois, d'avril à septembre prochain. Au cours de la cérémonie, les volontaires

d'engagement citoyen ont « juré d'accomplir leur mission avec dévouement, humilité, neutralité et professionnalisme et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économiques du pays ».

Les VEC auront pour tâche d'aider les autorités municipales à assainir la ville, à curer les caniveaux, à dégager les dépotoirs, à mettre au propre les places publiques et à mener des actions relatives au reboisement et la création des espaces verts. A part cette mission, ces volontaires vont aussi sensibiliser la population de la commune Tône 1 sur la prévention routière et la protection de l'environnement. La promotion du civisme et de la citoyenneté dans la communauté font partie intégrante de leur mission.

Moment solennel de prestation de serment devant l'autorité

Ces volontaires bénéficieront d'une allocation de subsistance de 30.000 F CFA par mois dont 10.000F CFA seront retenus comme épargne afin de leur permettre d'entreprendre une Activité génératrice de revenus (AGR) à la fin de leur mission.

En dehors des formations pré-déploiement, les volontaires suivront durant leur mission, des formations sur des modules spécifiques notamment, les activités génératrices de revenus, l'entreprenariat, les compétences de vie, les comportements éco-citoyens et responsables. Ils auront la possibilité de se constituer en associations de crédits pour démarrer des projets.

Le représentant du préfet de Tône, Boleti Paguiyendou et le maire de Tône 1, Yampoadeb Gountante, ont invité les VEC à la solidarité et à un travail bien fait.

Pour le compte de la région des Savanes, 640 VEC dont 40 seniors sont mobilisés.
ATOP/BBG/

OGOU/ RELIGION :

DES AUTORITES LOCALES SENSIBILISEES SUR LA GESTION DES DOSSIERS RELATIFS AUX CULTES A ATAKPAME

Atakpamé, 23 mars (ATOP)- Des préfets et chefs cantons de la région des Plateaux-Est ont été sensibilisés, le jeudi 23 mars à Atakpamé, sur la gestion des dossiers relatifs aux cultes.

Des participants

La rencontre est initiée par le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires avec l'appui technique et financier de la coopération allemande GIZ. L'objectif est de fournir aux préfets et chefs cantons, des informations nécessaires et actualisées pour leur permettre de gérer dans la légalité les contentieux liés aux cultes.

La session a permis aux participants de prendre connaissance, entre autres, des conditions d'implantation d'un lieu de culte, du cadre réglementaire ainsi que des règles et procédure à respecter pour la délivrance d'une autorisation dument signé par le ministre en charge de l'Administration territoriale.

Le directeur des Cultes, le Lt. Colonel Beleï Bédiani a indiqué que les statistiques de 2022 ont relevé que le Togo dispose de plus de 22.000 lieux de cultes. Il a fait savoir que ces églises implantées pour la plupart sans autorisation sont souvent sources de problèmes et de conflits de voisinage dans les milieux. Le directeur des Cultes a rappelé aux participants que le préfet ou le maire n'est pas habilité à donner ou délivrer une autorisation d'implantation d'une église.

Le préfet de l'Ogou, Akakpo Edoh a salué cette initiative, qui vient réorganiser et donner des directives précises en termes de création et de gestion des lieux de cultes. Il a témoigné sa reconnaissance au gouvernement et à son ministre de tutelle pour les dispositions prises pour règlementer le secteur. ATOP/KKT/MG

--- ---

OGOU/ REVUE ANNUELLE DES PERFORMANCES SANITAIRES DES PLATEAUX :

DES ACTEURS DU SYSTEME DE SANTE DE LA REGION EVALUENT LES ACTIVITES A ATAKPAME

Atakpamé, 23 mars (ATOP) – Des acteurs du système de santé de la région des Plateaux des douze districts sanitaires et des praticiens de la médecine traditionnelle participent, du 22 au 24 mars à Atakpamé, à un atelier de revue annuelle des performances sanitaires de l'année 2022.

Vue partielle des participants

Au micro, le préfet Akakpo ouvrant les travaux

Cette rencontre est une initiative de la direction régionale de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins des Plateaux avec l'appui technique et financier de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'ONG Santé intégrée. L'objectif est d'analyser et évaluer les performances obtenues et les progrès réalisés au cours de l'année écoulée en matière de prestation de soins. Il s'agit également d'identifier les différentes insuffisances enregistrées afin d'améliorer les actions et prestations pour la santé des populations de la région.

Les participants vont étudier les différents rapports sur la base des indicateurs de performance et passer en revue les recommandations des activités de l'année 2021. Ils vont également au cours des travaux, se plancher sur les problèmes prioritaires de santé de la région et proposer des approches de solutions pour faciliter le suivi au cours de l'année 2023 en vue d'améliorer davantage la qualité de soins. Les thématiques portant sur la "Problématique du système de référence et contre référence dans la région des Plateaux" ainsi que des programmes et projets de santé feront aussi l'objet des échanges entre les acteurs.

Les indicateurs ayant connu des progrès sont relatifs au taux d'accouchements assistés qui est passé de 60% à 67% en 2022 et celui du pourcentage des femmes enceintes ayant effectué au moins quatre visites prénatales est passé de 35% à 38 %. Le

taux d'utilisation des soins curatifs a également connu une hausse passant de 43,7 % en 2021 à 46% en 2022.

Le directeur régional de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins des Plateaux, Dr Nyametso Dzifa s'est réjoui de ces résultats satisfaisants enregistrés grâce à l'engagement et l'implication de toutes les parties prenantes.

Le préfet de l'Ogou, Akakpo Edoh a exhorté les participants à des discussions fructueuses afin de parvenir de façon consensuelle à la validation des résultats et à la formulation des recommandations objectives et réalistes.

La cérémonie s'est déroulée en présence du chef division planification du suivi évaluation au ministère de la Santé, Laré Sankargou Tigoli, des autorités administratives, traditionnelles et politiques. ATOP/KKT/GKM

ZIO :

UN ATELIER DE FORMATION SUR LES CHANTIERS DE L'UEMOA A REUNI LES ACTEURS LOCAUX A DAVIE

Les participants

Tsévié, 23 mars (ATOP)- Quarante acteurs de la préfecture de Zio ont participé, le mercredi 22 mars à Davié, à un atelier d'information et de sensibilisation sur les chantiers de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Organisée par le bureau de l'UEMOA sur le thème "libre circulation et échanges intracommunautaires", cette rencontre a pour objectif d'informer les participants sur la gouvernance de l'Union et de vulgariser les textes relatifs à la libre circulation des biens et des personnes. Elle se situe dans le cadre des journées d'information et de sensibilisation que l'UEMOA a initié pour amener les populations à éliminer les pratiques qui constituent des barrières à la totale intégration. Il s'agit également de faire connaître aux populations bénéficiaires lesdits chantiers, notamment le centre de pesage de Davié, et leur importance dans la libre circulation et dans les échanges au sein de la communauté.

Les travaux de ce séminaire ont été ouverts par le préfet de Zio, Etsè Kodjo Kadévi en présence de Mme Aminata Lo Payé, représentante résidente de la commission de l'UEMOA au Togo, des autorités locales, politiques, administratives et traditionnelles. Le préfet de Zio a relevé l'importance de cet atelier qui doit permettre de renforcer l'intégration régionale.

ATOP/TKS/GKM

--- ---

UN ATELIER DE REVUE ANNUELLE DES PERFORMANCES SANITAIRES A TSEVIE

Tsévié, 23 mars (ATOP) – La direction régionale de la Santé Maritime organise, du 22 au 24 mars à Tsévié, un atelier de revue annuelle des performances sanitaires de l'année 2022.

Cette revue entend amener les différents acteurs de la santé à faire des analyses critiques et constructives sur les activités menées au cours de l'année écoulée. Il s'agit de faire ressortir des solutions pertinentes pour élaborer un plan d'action pouvant permettre

de résoudre des problèmes qui entravent l'atteinte des objectifs sanitaires au niveau de la région.

Les participant

Dans la région Maritime, il ressort qu'au cours de 2022, le taux d'utilisation des soins curatifs est passé de 49 à 54% tandis que celui de l'accouchement assisté est passé de 67 à 73,5%. Le taux du succès thérapeutique du traitement de la tuberculose est allé de 80 à 84% ; de même la césarienne subventionnée a été offerte à toutes les femmes qui en avaient besoin. Cependant, les indicateurs relatifs à la létalité maternelle de cause obstétricale, la létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et la couverture des besoins en personnels de santé au niveau primaire de soins n'ont pas connu de bons résultats ; de même la proportion de décès maternels notifiés ayant fait l'objet d'un audit est restée faible.

Au cours des travaux, toutes les formations sanitaires, publiques, privées et confessionnelles de la région présenteront les résultats de leurs activités d'après les indicateurs de performance de santé.

Le préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi a invité les différents acteurs du secteur de la santé à donner le meilleur d'eux-mêmes pour l'atteinte des objectifs. Le directeur régional de la santé Maritime, Dr Tatoa Koumahada a rappelé la nécessité de cet exercice en matière de santé. Il a fait savoir que malgré les résultats obtenus, des défis restent à relever pour des performances plus probantes.

La directrice générale des études, de la planification et de l'information sanitaire, Dr Apetsianyi Nayo Josée et des chefs traditionnels ont pris part à la cérémonie d'ouverture de cet atelier. ATOP/AKM/TJ

LES FEMMES DE ZIO 1 ONT CELEBRE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Tsévié, 23 mars (ATOP) – Les femmes de la commune Zio1 ont célébré la journée internationale des droits des femmes autour du thème : « Pour un monde digital inclusif : Innovation et technologie pour l'égalité des sexes », le mercredi 22 mars à Tsévié.

Vue partielle des femmes

La manifestation a mobilisé de nombreuses femmes de plusieurs catégories socio professionnelles dont des députés, des directrices de services publics et d'ONG. A travers une caravane, les femmes ont parcouru des kilomètres dans la ville de Tsévié avant de se retrouver dans la salle de délibération de la commune Zio 1.

Au point de chute, les femmes ont suivi des exposés sur différentes thématiques en rapport avec le thème principal. Mme Gaméti Yawa, membre de la société civile, Mme Mienso Mablé, vice-présidente du maire de la commune Zio 1, Mme Lawson Raymonde Kayi, député à l'Assemblée nationale et Mme Tidjouguéna Tébayéa, proviseur au lycée 3 de Tsévié se

sont succédées pour présenter l'importance de la scolarisation de la jeune fille en lien avec l'utilisation des outils modernes de communication et d'information. Elles ont rappelé que le taux de femmes qui utilisent ces moyens de communication est inférieur à celui des hommes à cause du nombre très bas de femmes qui atteignent un niveau élevé d'instruction ou de formation. Elles ont déploré que les quelques femmes qui les utilisent n'en profitent pas pour leur épanouissement économique ou leur développement. Les intervenantes ont recommandé la scolarisation des filles et leur maintien dans le circuit scolaire. Elles ont également évoqué des sujets relatifs à la protection des droits des femmes, aux violences faites aux femmes et aux questions de partage de l'héritage parental.

Le secrétaire général de la préfecture de Zio, Bandékine Yendoubé a expliqué qu'il est nécessaire de démystifier l'utilisation des technologies de l'information et de la communication afin qu'elles soient utiles à la femme.

Le maire de la commune Zio1, Agogno Sodjédo Mensa et la directrice régionale de l'action sociale, Abiola Donko Kéléou ont pris part à la célébration. ATOP/AKM/GKM

---------- ----------

LACS :

LES FEMMES REFLECHISSENT SUR LEUR AUTONOMISATION SOCIO-ECONOMIQUE A ANEHO

Aného, 23 mars (ATOP)- L'association « Echange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs au Togo » (ECHOPPE) basée à Lomé a initié, le mercredi 22 mars à Aného, une journée d'échanges sur l'autonomisation socio-économique de la femme.

Cette activité se situe dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des droits des femmes. Elle est placée sous le thème « origine de la commémoration de la journée internationale des droits de la femme et les attitudes à avoir au regard de cette journée ». Elle a mobilisé des femmes de différentes localités de la préfecture des Lacs.

Son objectif est d'entretenir des femmes sur leurs droits et devoirs en vue de leur autonomisation socio-économique. Il s'agit de conscientiser davantage des femmes sur la célébration de la journée du mars.

A travers cette rencontre, « ECHOPPE » entend contribuer à une meilleure compréhension de la journée du 8 mars. Il est aussi question pour cette association de se faire mieux connaitre des populations.

L'évènement a été marqué par la présentation de l'historique de la journée, le développement du thème, un sketch et la présentation des produits de « ECHOPPE ». Il est couplé de l'ouverture d'un point de services de « ECHOPPE » à Aného pour servir de relai aux populations.

Le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Daté a relevé l'importance que le gouvernement accorde à la promotion de la femme surtout son épanouissement et son autonomisation socio-économique. Il a exhorté les parents à éduquer leurs enfants surtout la jeune fille pour lutter contre la dépravation des mœurs constatée chez les jeunes filles.

La directrice exécutive de « ECHOPPE », Mme Dadjo Bale Mawulé a fait savoir que sa structure a pour mission de favoriser l'autonomisation des familles défavorisées particulièrement des femmes par la mise à disposition des services sociaux et financiers avec un accompagnement de proximité. Elle a indiqué que la journée de 8 mars est une journée de réflexion et de prise de conscience. A son avis, cette journée ne doit pas être considérée comme une journée de fête.

ATOP/DK/TJ

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE :

LE LYCEE NDP ET LE CEG SOTOUBOUA VILLE I REMPORTENT LE CONCOURS DE LECTURE INTER-ECOLE

Sotouboua, 23 mars (ATOP) – Le CEG Sotouboua ville I et le lycée du Complexe Scolaire Notre Dame de la Paix (CS-NDP) sont sacrés champions du concours de lecture inter-école, le mercredi 22 mars à Sotouboua.

La représentante du CEG Sotouboua ville I reçoit son prix

Ce concours est organisé par la commune de Sotouboua 1, avec l'appui financier de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Il s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la Francophonie commémorée chaque 20 mars.

Cette compétition vise à promouvoir la lecture dans les établissements scolaires pour permettre aux apprenants de mieux parler le français et mieux comprendre les cours.

Au total, 20 candidats de 4 établissements scolaires, notamment le lycée Sotouboua ville, le CS-NDP, les CEG Sotouboua ville I et II y ont pris part à raison de cinq candidats par établissement. C'était devant un public composé de directeurs d'écoles, d'enseignants, de parents d'élèves et d'une foule d'élèves.

Ce concours a été supervisé par un jury de trois membres présidés par Mme Hounssa-Boulenga Bandissoundi, inspectrice de travail à Sotouboua. Les critères de notation étaient la présentation de son école, la lecture spectacle, l'orthographe et la culture générale.

A l'issue de cette épreuve, le CS-NDP et le CEG Sotouboua ville I, successivement au niveau des lycées et collèges ont enlevé les premiers prix. Ils ont reçu des prix composés de trophée, de romans, de cahiers et de stylos. Les autres candidats ont été consolés avec des cahiers et des stylos.

Le maire de Sotouboua 1, Gnanguissa Plibam a indiqué que le savoir se trouve dans les livres et convié les élèves à toujours fréquenter les bibliothèques afin d'améliorer leur savoir et bien préparer les examens et leur avenir. Il a félicité les enseignants pour le bon encadrement des apprenants, relève de demain.

La célébration de la journée internationale de la Francophonie vise « à reconnaître le potentiel de la langue et de la culture à unir les peuples, à créer des espaces de solidarité et de compréhension mutuelle, pour réfléchir ensemble à notre avenir commun ». ATOP/BTP/MEK

HAHO /JOURNEE MONDIALE DE L'EAU :

DES SENSIBILISATIONS SUR « L'IMPORTANCE DE L'EAU DOUCE » A NOTSE

Notsè, 23 mars (ATOP) – La journée mondiale de l'eau a été observée le mercredi 22 mars à Notsè dans la commune Haho1 à travers une sensibilisation sur « l'importance de l'eau douce »

Cette activité a permis de sensibiliser les populations des communes de Haho sur le processus de traitement de l'eau, sa distribution, le système d'abonnement, la gestion des points d'eau et les maladies hydriques. La sensibilisation s'inscrit dans le projet

"Amélioration de la gouvernance urbaine et de l'ouverture sociale", financé par l'Union européenne.

Population de Haho1 suivant...

...Wadja N'Lumba

Le point focal médicament à la direction préfectorale de Santé, Dogboé Kodjo a invité les populations à assainir leurs milieux et à éviter la défécation à l'air libre.

Le secrétaire général de la préfecture de Haho, Assila Koumédjina Komlan a présidé la cérémonie en présence des maires, des chefs traditionnels et des autorités locales. La sensibilisation va se poursuivre à Asrama, Kpédome et Wahala, respectivement dans les communes Haho 2, Haho 3 et Haho 4. ATOP/YM/GKM

AMOU/ ACCES A L'EAU POTABLE :

UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE INAUGURE A SODO

Amlamé, 23 mars (ATOP) - Un réseau d'adduction d'eau potable a été inauguré le mercredi, 22 mars à Sodo, dans la commune Amou 2.

Vue partielle du joyau

Le système d'adduction d'eau potable comporte un barrage, des fibres, des laves mains à 8 robinets, des bornes fontaines à 3 robinets et un poste de coloration. Il a été également mis en place une extension, une canalisation, des cuves et des latrines.

Ce projet a été réalisé par l'Eglise évangélique presbytérienne du Togo, Paroisse de Sodo en partenariat avec l'ONG Compassion Internationale Togo. Il a bénéficié également de l'appui des cadres de la commune Amou 2, pour le renforcement du réseau d'adduction d'eau potable à Sodo et l'accès à l'eau pour tous. Le coût des travaux a été estimé à plus 33.876.500 FCFA.

Le directeur de l'ONG Compassion Internationale Togo, Ahonon Koffi Amegnona a souligné que la mise en œuvre de ce projet fait suite au constat selon lequel le système d'adduction d'eau existant est devenu vétuste et obsolète et n'arrive plus à fournir de l'eau à la communauté. Il s'est réjoui de l'aboutissement du projet et convié les bénéficiaires à un bon usage.

Le secrétaire général de la préfecture d'Amou, Boukatè Kossi a félicité les initiateurs de ce projet et souligné que cette action vient soutenir la politique du gouvernement en matière de l'accès à l'eau potable pour tous. La coupure de ruban symbolique à mis fin à la cérémonie. ATOP/AKA/GMM

UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

LES ELEVES DU CEG TCHAMBA VILLE 2 SENSIBILISES

Les élèves attentifs aux messages

Tchamba, 23 mars (ATOP) – Les élèves du CEG Tchamba ville 2 dans la commune de Tchamba 1 ont été sensibilisés, le mercredi 22 mars, sur l'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire.

Cette sensibilisation est à l'actif de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en collaboration avec la direction régionale de l'Education de la Centrale. Elle boucle une tournée initiée par l'institution dans les établissements scolaires de la région durant ce mois. Le but est d'entretenir les apprenants sur les dangers de la mauvaise utilisation du téléphone portable, et leur rappeler l'interdiction d'utiliser cet outil de communication en milieu scolaire.

La thématique a été présentée par les enseignants Fombi Koffi et Alayi Mazama intervenant dans ledit établissement. Ils ont évoqué les avantages et inconvénients de l'utilisation du téléphone portable. Ils se sont appesantis sur les méfaits, notamment la perturbation des cours, et les scandales sur les réseaux sociaux liés aux sexe-tapes. Ils ont invité les élèves à se conformer à la loi interdisant l'utilisation du portable en milieu scolaire, en insistant sur les sanctions encourues par les contrevenants.

La cheffe d'antenne de la CNHD, région Centrale, Mme Baza Dan-Ladi a exhorté les apprenants à faire preuve de sagesse et de maturité en se consacrant entièrement à leurs études pour réussir leur vie. *« A l'école, vous avez droit à l'éducation et la CNDH est là pour y veiller. Vous devez alors être sages et respecter les consignes qui vous sont données pour que votre éducation se passe bien »,* a-t-elle rappelé.

Le directeur du CEG Tchamba Ville 2, Yacoubou Messaoud a remercié la CNDH pour cette démarche, et invité les élèves à prendre au sérieux les conseils des intervenants pour leur propre bien.

ATOP/JK/MEK

BINAH :

JOURNEE DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES ENFANTS A BOUFALE

Pagouda, 23 mars (ATOP) - Le Centre de développement des enfants et jeunes CDEJ Hèzouwè de l'église évangélique presbytérienne du Togo, paroisse de Boufalé dans la commune Binah 1, a célébré le dimanche 19 mars dans la localité, la journée du plaidoyer en faveur des enfants.

Placée sous le thème « Mon enfant, mon héritage, mon enfant, c'est ce que Dieu m'a donné, mon enfant, Dieu a passé par moi pour lui donner la naissance sur cette terre », cette journée est organisée en partenariat avec l'ONG Compassion International Togo. Il ressort que beaucoup de parents négligent les enfants dans le canton de Boufalé, et certains poussent même leurs enfants à abandonner les classes pour partir en aventure. C'est pourquoi dans un plaidoyer adressé aux parents et à leurs tuteurs, les enfants ont invité ceux-ci à être leurs portes flambeaux dans toute l'humanité en les protégeant en tout temps et en tout lieu.

Au cours du culte apothéose de cette manifestation, le pasteur Edjarefei Massama-Esso de la paroisse de Boufalé a fait sa prédication autour du Psaume 127 versets 3 à 5 où les enfants sont un héritage pour les parents. Pour lui, Dieu a passé par les parents pour donner la naissance aux enfants sur cette terre et chacun doit rendre compte de la gestion de ses enfants. Il a invité les parents, les autorités locales et les responsables de l'église à prendre des dispositions pour que l'enfant que Dieu a donné soit bien géré sur les plans physique, intellectuel, social et spirituel afin qu'il connaisse une maturité lui permettant de se prendre en charge.

Au nom de l'ONG Compassion International Togo, le facilitateur du partenariat zone Binah des CDEJ, Sogoyou Anan a encouragé les parents des bénéficiaires, les autorités locales et les membres de la communauté de Boufalé à soutenir ce centre. Il leur a demandé d'assumer pleinement leur responsabilité en éduquant convenablement les enfants, en leurs apprenant ce que c'est que l'amour du prochain et comment travailler à l'école et vivre dans la société.

Le président du comité de gestion du projet Etoki Massoutom et le représentant des parents des bénéficiaires Alodou Mawinè-Esso ont remercié les responsables de l'ONG Compassion International Togo, les responsables de l'église et du centre, et les parents pour leur contribution pour l'avancement et la réussite de l'église et du CDEJ Hèzouwè de Boufalé.

Les enfants du CDEJ-Hèzouwè ont présenté des sketches, ballets, récits des versets bibliques et les danses chorégraphiques pour dire merci aux organisateurs et partenaire. Le culte apothéose a eu lieu en présence de nombreux pasteurs, des invités, des fidèles et les chorales des églises évangéliques de Kara-ville, Tchintchinda, Lassa-Houré et de Boufalé.

ATOP/JAK/KYA

---------- --------

JOURNEES DE REFLEXION DES NATIFS DE TERODA :

L'HISTORIQUE DU VILLAGE ET LES PROJETS DU PDC AU CENTRE DES DISCUSSIONS

Pagouda, **23 mars (ATOP)** - La 7eme édition des journées de partage d'expériences et de réflexion des filles et fils du village de Teroda dans la commune Binah 2 a eu lieu du 17 au 19 mars dans la localité, à 8 km à l'Est de Kétao.

Les filles et fils de Teroda du Togo et de la Diaspora ont mené des réflexions sur l'historique de leur village et les projets de réalisation contenu dans le Plan de Développement Communal (PDC) Binah 2. Ils ont également bénéficié du renforcement de leurs capacités sur l'importance des Zones agricoles protégées dans la préservation des espaces naturels agricoles et forestières.

A l'ouverture des travaux de ces journées, le préfet de la Binah Ataba Abalounorou avait félicité le comité d'organisation pour cette rencontre qui permet aux cadres du village de Teroda de découvrir les atouts et les faiblesses de leur milieu d'origine afin de mettre en commun leurs connaissances et expériences pour le développer. Il leur avait demandé de plancher sur la promotion des rites traditionnels en cherchant à modifier ce qui est mauvais et garder ce qui est bon pour un meilleur avenir de la localité.

Le chef du village de Teroda, Dajda Moumouni et le président du comité d'organisation de ces journées, Abeya Koumassi ont remercié la population du village de Teroda et celle de la Diaspora qui ont pris la mesure de la chose en faisant nombreux le déplacement pour cette édition. Ils ont invité la population à l'entente, à la tolérance et au respect mutuel pour un développement durable du village.

Le renouvellement du comité d'organisation des journées de réflexion et un match de football entre l'équipe de la Diaspora et celle de Teroda ont mis fin à cette 7eme édition.
ATOP/JAK/BV

DOSSIER

IMPORTANCE DE LA FISCALITE LOCALE DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES

Par Joseph KANDA

Le processus de décentralisation au Togo a connu une avancée significative depuis 2019 avec les élections municipales qui ont permis de remplacer les délégations spéciales par des conseillers municipaux qui dirigent les communes. Ces dernières, considérées comme des micro-états, sont appelées à se prendre en charge pour leur propre développement. Pour ce faire, elles ne peuvent se contenter uniquement des Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) mises à leur disposition par l'Etat.

Le maire de la commune Tchamba 1

La contribution locale est capitale, et cela passe par le payement des différents taxes et impôts par les citoyens. Les trois communes de la préfecture de Tchamba sont dans une dynamique de développement locale avec des Plan de développement communaux (PDC) dont l'exécution nécessite des moyens. La mobilisation des ressources n'est pas aisée pour ces communes qui font face souvent à des contribuables réticents. Quelle est l'importance de la fiscalité pour le développement d'une localité ? Quelles appréhensions les populations ont des taxes et impôts qu'on leur impose ? A quoi servent les différentes recettes de la fiscalité locale dans les communes de Tchamba.

Utilité des taxes et impôts

Animation du marché de Tchamba

La fiscalité locale existe bel et bien à Tchamba, notamment dans ses trois communes. Le chef du contrôle préfectoral des impôts de Tchamba, Sourou Sablikou explique que la fiscalité locale est l'ensemble des impôts et taxes qui visent à financer les besoins des collectivités locales, ce qui permet d'améliorer la gestion des affaires publiques. Selon lui, elle stimule les investissements et le développement, à savoir la construction des marchés, écoles et autres infrastructure socioéconomiques. « Il y a certaines de ces taxes que nous recouvrons pour les mairies. Vous verrez que, de temps en temps, nous sommes en collaboration avec les municipalités pour voir dans quelles mesures elles peuvent nous aider à mieux

communiquer avec la population pour l'amener à se mettre en règle avec la fiscalité », a-t-il ajouté. D'après lui, les ristournes qui reviennent aux collectivités territoriales leur permettent de répondre aux besoins primaires des populations.

Grace aux recettes fiscales encaissées par la mairie de la commune de Tchamba 1, plusieurs infrastructures ont été réalisées à en croire le maire de ladite commune, Ousman Katafara. « Nous avons construit une maternité dans le canton de Larini, fait des extensions électriques dans des quartiers urbains et péri urbains. Des latrines publiques ont été construites ou réhabilitées », a-t-il confié. Quant au réseau routier, on peut constater des travaux en cours d'exécution dans quelques quartiers de la ville pour faciliter la circulation des biens et des personnes. « Payer ses taxes, c'est contribuer à son propre développement », a conclu le maire.

Les contribuables difficiles à convaincre

La plupart des contribuables sont réticents quand il s'agit de payer les impôts et taxes. Des personnes interviewées déclarent qu'elles ne voient pas les résultats des actions des communes sur le terrain. Mlle Alice, commerçante au grand marché de Tchamba se plaint du mauvais état de la route qui donne accès à l'entrée sud dudit marché. « Tout le temps, des agents de la marie viennent nous importuner avec des histoires de tickets. Pourtant la route qu'on emprunte pour venir au marché du côté sud est en mauvais état. En saison de pluie c'est un vrai calvaire. Il nous arrive des fois de perdre nos marchandises suite aux accidents sur cette voie. Je me demande ce qu'ils font avec l'argent qu'ils collectent ».

L'extension du courant dans un quartier périurbain

Un vendeur d'appareils ménager, au centre-ville, sous couvert d'anonymat dit n'être pas convaincu du bienfondé des taxes et impôts. « On se défend chaque jour pour gagner de quoi nourrir nos familles, et au lieu de nous aider ils viennent encore prendre le peu que nous avons », s'indigne-t-il.

D'autres par contre ont compris le bien-fondé de la fiscalité locale : « Nous déclarons dès le début d'année, souvent jusqu'au 15 février, toutes nos transactions de l'année précédente. L'impôt n'est pas né hier. Nous avons compris que pour que le pays puisse aller de l'avant il faut des fonds, et nous n'allons pas attendre les aides de l'extérieur. Donc nous devons participer au développement local en payant les taxes », a confié Kodjo, promoteur de bar-restaurant.

Pour Koffi gérant d'une poissonnerie dans un quartier de la ville, le payement des taxes et impôts est un devoir civique, mais il souhaite que ces fonds servent vraiment à réaliser les projets de développement. « Nous avons l'impression parfois que c'est juste une partie de notre argent qui est utilisée pour réaliser quelques projets et le reste prend une destination inconnue », a-t-il dit.

A ceux qui sont réticents au payement des impôts et taxes, le maire de la commune Tchamba 1 répond : « Ce n'est pas à la mairie qu'on paye les taxes, on se paye les taxes pour le développement de sa propre commune. Donc nous prions tout le monde d'être toujours assidu à nos sessions, pour poser des questions qu'il faut pour comprendre ce qui est fait avec leur contribution ou la destination de l'argent issu des taxes ? leurs désirs ? afin qu'ensemble nous pussions construire notre commune »

Les taxes et impôts demeurent, quoi qu'il en soit, une source de financement incontournable dans le processus de développement de toute nation. Les communes ne

peuvent atteindre leurs objectifs de développement qu'à travers ces taxes et impôts. D'où la nécessité d'une conscientisation continue des contribuables sur leur utilité. La reddition des comptes et la visibilité des réalisations rendues possibles grâce à ces fonds pourront amener les contribuables à payer les taxes et les impôts.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

SENEGAL :

DES INTELLECTUELS INTERPELLENT MACKY SALL SUR LE RESPECT DES DROITS ET DE LA JUSTICE

***Dakar,* (RFI)** - Dans un contexte politique électrique à moins d'un an de la présidentielle, plus d'une centaine d'intellectuels signent une tribune adressée au président sénégalais. Fatou Sow, Boubacar Boris Diop, Sophie Bessis ou encore Mamadou Diouf interpellent le chef de l'État sur une « *violation des droits* » et l'« *instrumentalisation de la justice* ».

Ils ou elles sont universitaires, écrivains, ou encore journalistes du Sénégal, des États-Unis, de France, ou du Canada… Les signataires disent s'exprimer « *par-delà leurs divergences et différences idéologiques, politiques ou culturelles* ». Ils condamnent « *les restrictions apportées à la liberté de mouvement des citoyens* », et la « *continuelle instrumentalisation de la justice* ».

Parmi eux, Amadou Tidiane Wone, ancien ministre sénégalais de la Culture : « *Des actes qui sont posés portent à croire qu'il y a une reprise en main de la justice, notamment du parquet. Nous avons le sentiment de plus en plus exacerbé qu'il y a vraiment une mainmise sur un certain nombre de procédures, notamment politiques.* »

Pour les personnalités signataires, « *une menace réelle pèse sur la stabilité et la paix sociale du pays* ». Elles lancent un « *appel à la raison* » au président Macky Sall. « *L'initiative, de notre point de vue,* poursuit Amadou Tidiane Wone, *doit venir du chef de l'État, parce qu'il a des pouvoirs exorbitants qui lui permettent de dire* :"Ok, on se calme, voilà ce qu'on doit mettre sur la table comme modus operandi d'un dialogue constructif"*. À force de tirer sur la corde, elle peut peut-être casser.* »

Le pouvoir a régulièrement démenti toute ingérence dans les procédures judiciaires. Après trois renvois, le procès d'Ousmane Sonko pour diffamation doit se tenir le 30 mars.

Le parti Pastef d'Ousmane Sonko a dénoncé ce mercredi l'arrestation du patron de la clinique Suma Assistance, où l'opposant était hospitalisé après les heurts survenus sur son trajet vers le tribunal le 16 mars dernier. Aucun motif n'a été précisé à ce stade de source policière ni judiciaire. Le secrétaire national à la communication du Pastef, El Malick Ndiaye, a par ailleurs été convoqué à la Sûreté urbaine cet après-midi.

RFI

LA RDC ESTIME A UN MILLIARD DE DOLLARS PAR AN LES PERTES LIEES AU TRAFIC ILLEGAL DE MINERAIS

Le trafic de minerais dans l'est de la République démocratique du Congo a été documenté par différents rapports d'ONG et de l'ONU. Selon le Trésor américain, plus de 90% de l'or

produit en RDC passerait ainsi en contrebande par les pays voisins, au premier rang desquels le Rwanda et l'Ouganda.

Les bénéfices de tonnes d'or, mais aussi de tungstène, de tantale, ou d'étain seraient perdus par la République démocratique du Congo à cause du trafic illégal de minerais dans l'est du pays. Un manque à gagner que le ministre congolais des Finances, Nicolas Kazadi, a estimé, dans une interview au *Financial Times* en début de semaine, à un milliard de dollars par an. Et pour ce dernier, le Rwanda voisin serait le grand bénéficiaire de ce trafic.

« *C'est difficile de savoir quelle quantité traverse par les voies illégales,* explique Jacques Mukena, spécialiste gouvernance et économie à l'Institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence. *Ce sont juste des estimations sur la base des exportations du Rwanda et de l'Ouganda. En fait, en RDC, il n'y a pas de raffinerie d'or, mais il y a une raffinerie d'or au Rwanda et en Ouganda. C'est sur la base de l'exportation de ces raffineries qu'on peut savoir plus ou moins la quantité que ces deux pays exportent. Cela ne correspond pas à leur production locale. Ça donne des indicateurs.* » C'est un réel manque à gagner pour la RDC, confirme en tout cas l'expert.

UN PARTENARIAT AVEC LES ÉMIRATS

Pour lutter contre les exportations illégales d'or, les autorités congolaises ont noué un paretenariat avec les Emirats arabes unis et créé Primera Gold DRC. Objectif pour la coentreprise : capter formellement le métal précieux extrait dans le Sud-Kivu. « *Primera Gold achète de l'or directement des mineurs artisanaux basés en RDC et l'exporte dans les Émirats. Pour rendre donc plus formel et aussi ne plus passer, ne plus dépendre, du Rwanda et de l'Ouganda,* souligne Jacques Mukena. *Et Primera Gold justement va formaliser ça.* »

Il y a quelques jours, le ministre des Finances déclarait que Primera Gold DRC avait permis l'exportation de plus de 450 kg d'or artisanal depuis son lancement en janvier contre 34 kg officiellement l'année passée.

LE PRÉSIDENT KAGAME RÉFUTE L'IMPLICATION DU RWANDA

Dans sa dernière conférence, au début du mois de mars, le président Kagame avait réfuté une nouvelle fois soutenir les vols de minerais par le M23 en RDC. « *Ce ne sont que des histoires inutiles pour détourner les gens du vrai problème* », avait-il déclaré, justifiant notamment que son pays disposait de ses propres ressources en or et en coltan, par exemple.

Déjà sous sanctions américaines, Alain Goetz, à la tête de la raffinerie d'or en Ouganda, a été ajouté sur la liste des sanctions de l'Union européenne à la fin de l'année. Il est accusé de tirer profit du conflit armé dans l'est de la RDC et de se livrer au commerce illicite de mines d'or dans le pays.

RFI

DIX PAYS AFRICAINS CONFRONTES A DES NIVEAUX DE PAUVRETE ALARMANTS, SELON LA CEA

Addis-Abeba, (XINHUA) - Dix pays africains sont confrontés à des niveaux de pauvreté record sur le continent, a déclaré une responsable de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Le Burundi, la Somalie, Madagascar, le Soudan du Sud, la République centrafricaine, le Malawi, la République démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, le Mozambique et la Zambie sont les pays les plus touchés par la pauvreté en Afrique, a déclaré mardi Hanan Morsy, secrétaire exécutive adjointe et économiste en chef de la CEA, au cours de la 55e session de la Conférence des ministres africains des Finances,

de la Planification et du Développement économique de la CEA mardi à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne.

Citant une recherche menée par la CEA, Mme Morsy a indiqué que dans chacun de ces dix pays, entre 60 et 82 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté.

Sur la base de ces recherches, la CEA estime que les ménages africains dépensent jusqu'à 40 % de leurs revenus en nourriture, et que les crises mondiales ont durement touché les ménages les plus pauvres du continent, a-t-elle ajouté.

"Quelque 310 millions d'Africains - un nombre stupéfiant - ont connu une forme d'insécurité alimentaire, et 6 millions ont été confrontés à la faim extrême en 2022", a-t-elle noté.

Mme Morsy a déclaré au cours de cette conférence de deux jours que d'importants niveaux de pauvreté et d'inégalité existaient déjà en Afrique avant les récentes crises mondiales, mais que la pauvreté s'était maintenant aggravée et les inégalités creusées.

"Aujourd'hui, 546 millions de personnes vivent dans la pauvreté, soit une augmentation de 74 % depuis 1990", a-t-elle affirmé.

"Les chocs mondiaux ont eu des répercussions sur les populations pauvres d'Afrique, notamment à travers l'inflation, qui s'est élevée à 12,3 % en 2022, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 6,7 %", a noté Mme Morsy.

XINHUA

LA TANZANIE CONFIRME CINQ MORTS DU VIRUS DE MARBURG DANS LE PAYS

Kagera, (RFI) - La Tanzanie confirme la présence du virus de Marburg sur son sol pour la première fois. Cinq personnes ont déjà été tuées par le virus détecté dans la région de Kagera, dans le nord-ouest de la Tanzanie, près de la frontière avec l'Ouganda. Le ministère de la Santé assure que tout est fait pour contenir sa propagation.

Les premiers cas suspects ont été signalés la semaine dernière dans les villages de Bulinda et Butayibega. Tous les patients présentaient des symptômes similaires du virus de Marburg : fièvre, vomissement, saignements ou encore insuffisance rénale.

MÊME FAMILLE QU'EBOLA

L'infection au virus de Marburg a été confirmée par l'analyse des échantillons prélevés par le ministère tanzanien de la Santé. Sur huit patients déclarés atteints, cinq sont décédés. Les trois autres sont actuellement hospitalisés.

Ce virus, apparu en Allemagne dans les années 1960, appartient à la même famille qu'Ebola. Il se transmet de la même manière : par contact sanguin ou *via* d'autres fluides corporels. Son taux de létalité est entre 24% et 88%, selon l'OMS et aucun vaccin, ni traitement ciblé, n'existe pour le moment.

« GARDER SON CALME »

La ministre tanzanienne de la Santé, Ummy Mwalimu, appelle toutefois la population à « *garder son calme* ». Elle assure que tout est en place pour « *contenir la propagation du virus* ». Cent soixante et un cas contacts ont été identifiés et font l'objet d'une surveillance.

L'Ouganda, voisin de la région de Kagera affectée, a indiqué être « *en état d'alerte* ». De son côté, l'OMS a salué la réaction rapide des autorités tanzaniennes qui contraste avec l'attitude de l'administration du temps de l'ex-président Magufuli. Ce dernier avait nié la présence du Covid-19 dans le pays et refusait de coopérer avec l'Oorganisation mondiale de la santé.

RFI

SPORTS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AJST :

LES MEMBRES EXHORTES A « SE MOBILISER POUR UNE CELEBRATION REUSSIE DU JUBILE D'OR DE L'ASSOCIATION »

Lomé, 23 mars (ATOP) – Les membres de l'Association des journalistes sportifs du Togo (AJST) ont été « exhortés à se mobiliser davantage pour une célébration réussie du jubilé d'or de l'association » au cours d'une assemblée générale ordinaire, tenue le mercredi 22 mars à Lomé.

Des membres de l'AJST

Le président de l'AJST (micro)

Dirigée par le président, Sylvestre Gounoubou, cette assemblée générale a été l'occasion pour les membres du bureau exécutif de présenter les rapports d'activités, moral et financier adoptés par les membres venus de toutes les régions du Togo. C'était aussi l'opportunité de conscientiser les membres et de les amener à s'impliquer davantage dans les activités inscrites au programme des festivités devant marquer les 50 ans de l'association. Les travaux ont également été consacrés à l'amendement et au vote de la résolution instituant le fonds de solidarité dans les cas de décès des membres, de leurs parents ou conjoints.

Le président Gounoubou a fait remarquer que la mobilisation et l'engouement dont faisaient preuve les membres au sein de l'association n'est plus pareille. « L'association traine aujourd'hui. Certaines difficultés deviennent récurrentes, à savoir l'absence permanente de partenariat, ce qui explique l'insuffisance de ressources financières pour un bon fonctionnement de l'association. A cela s'ajoute la réticence des membres à s'acquitter de leur cotisation mensuelle. J'invite donc les membres à se ressaisir, à faire preuve d'engagement envers l'association, afin de la faire rayonner », a indiqué le président.

« Je veux particulièrement inviter chacun de nous à converger les énergies vers l'activité phare de la célébration du jubilé d'or de notre association, notamment la Nuit du mérite sportif, trophée AJST qui est attendue comme apothéose de la célébration. Je formule le vœu que chacun de nous y travaille rigoureusement », a précisé le président Gounoubou.

Une communication sur « le passeport sportif, cas des footballeurs », faite par le commissaire Amadou Assane de la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN) a mis fin aux travaux. ATOP/AR/TD

PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL TOGOLAIS :

TROIS BONNES CHOSES A SAVOIR SUR LE PROJET

Lomé, 23 mars (ATOP)-Le Gouvernement togolais à travers le ministère des Sports et des Loisirs a enclenché depuis plusieurs mois le processus de la professionnalisation du football togolais. Si d'autres hésitent encore à prendre le train de développement en marche, plusieurs sont ces togolais et acteurs sportifs qui ont décidé d'accompagner l'État togolais dans la mise en oeuvre de cette belle initiative présidentielle qui a connu de succès dans plusieurs pays africains tels que le Bénin, RDC, Cameroun, Guinée et le Sénégal. Dans ce papier, « Nouvelle Afrique » présente trois bonnes raisons qui pourraient exciter les Togolais à devenir les ambassadeurs de la professionnalisation du football togolais.

Primo, la professionnalisation du football sur plan socioéconomique, sera un facteur de création d'emplois et de la richesse. Selon un sondage, plusieurs milliers d'emplois seront créés dans le secteur du sport. Elle va apporter une grande amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs sportifs, des joueurs et des salariés, protection sociale et autres, elle sera également une source d'attraction des joueurs de grandes valeurs marchandes sans oublier la création des sociétés sportives qui auront une autonomie financière.

Secundo, sur le plan sociopolitique, l'initiative vise à consolider les liens de la cohésion sociale, la paix et du vivre ensemble. Elle sera également un outil efficace de sensibilisation des jeunes sur les phénomènes de l'extrémisme violent, le terrorisme, la non violence histoire d'éviter souvent les actes de violence et de barbarisme souvent constatés sur les stades.

Tertio, sur le plan footballistique, cette initiative va permettre et faciliter la migration des clubs du régime associatif au régime de société sportive, les clubs seront désormais une véritable entreprise sportive avec un capital social couplé d'un système commercial bien bâti et installé, ils seront plus organisés et attractifs, source d'attraction de grands investisseurs nationaux et internationaux. Il faut rappeler également que les ligues professionnelles de football togolais seront bien structurées. Cette réforme permettra aux clubs de passer au recrutement de compétences pour une meilleure gestion de la société sportive de façon administrative. Ces nouvelles recrues vont bénéficier aussi des avantages liés à la professionnalisation du football tels que les salaires et la protection sociale.

La professionnalisation du football togolais est l'une des grandes réformes initiées par le Gouvernement togolais pour le bien-être de tous. Pour réussir cette initiative, il faut l'adhésion massive de tous les togolais.

ATOP (Source : Nouvelle d'Afrique)

AGOU/PHASE PREFECTORALE DES CHAMPIONNATS SCOLAIRES DE FOOTBALL :

CEG GLEKOPE VAINQUEUR CHEZ LES FILLES ET GARÇONS

Agou-Gadzépé, 23 mars (ATOP) - Le Collège d'enseignement général (CEG-Glekopé) a remporté la phase préfectorale des championnats scolaires de football chez les filles comme les garçons à l'issue des finales disputées le mercredi 22 mars sur le terrain municipal d'Agou-Gadzépé. Les garçons se sont imposés devant le lycée-Kati par 1-0 à l'issue d'un jeu de 30 mn x 2. Au niveau des filles, le CEG-Glekopé a dominé le lycée-Avétonou par un tir au but contre 0. Au temps réglementaire 20mn x 2, le score était de 0 but partout.

Dès le coup d'envoi donné par l'arbitre central, les joueurs du lycée-Kati ont pris d'assaut le camp adverse mais sans concrétiser les occasions de but. Malgré leur domination, c'est plutôt, le CEG-Gblécopé qui ouvre le score à la 24e min contre le cours du jeu, une œuvre de Detso Yayra Merveil. Les tentatives du lycée-Kati d'égaliser ont été vaines jusqu'à la pause.

Capitaine des dames recevant la coupe

Le capitaine de l'équipe du CEG Glekopé recevant la coupe des mains du premier Adjoint au Maire de la commune Agou 1

Après les citrons, les joueurs de Lycée-Kati affichent leur intention de revenir au score en multipliant les occasions de buts. Malgré les efforts de Kati, le coup de sifflet final est intervenu sur ce score de 1-0.

Les deux équipes victorieuses ont reçu chacune, une coupe, trois ballons, une enveloppe et une attestation de participation.

Les équipes perdantes ont obtenu chacune deux ballons, une enveloppe et une attestation de participation. Les autres équipes participantes ont bénéficié d'un ballon et d'une attestation de participation.

Outre ces prix, le député-maire de la commune Agou 1, Bolouvi Sénam Patrick a donné spécialement une enveloppe de 100.000 FCFA pour les quatre équipes finalistes.

ATOP/BSM/TD

BAS-MONO/ COUPE DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU A AFAGNAN

LA SELECTION DE LA JEUNESSE DE NDPS ENLEVE LA COUPE

Afagnan, 23 mars (ATOP)-La sélection de la jeunesse de l'Eglise catholique, paroisse Notre dame de perpétuels secours (NDPS) d'Afagnagan a remporté la coupe de la journée mondiale de l'eau en s'imposant devant son homologue du centre de formation professionnelle « Nazareth » d'Afagnagan par 3 tirs au but contre 1 le mercredi 22 mars à Afagnagan. Au temps réglementaire, le score était de zéro but partout.

Dès le coup d'envoi du match, les deux formations se sont jetées dans la bataille en portant le ballon dans le camp adverse. Malgré les offensives menées de part et d'autre, aucune équipe n'a trouvé le chemin des filets jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Il a fallu l'épreuve fatidique des tirs au but pour départager les deux équipes. Les joueurs de la sélection de la jeunesse de NDPS ont été plus réalistes en réussissant 3 tirs au but contre 1 à Nazareth.

Outre la coupe pour le vainqueur, les deux formations ont reçu chacune une enveloppe financière, un lot de t-shirts et de cartons de canette et de l'eau minérale.

La rencontre est initiée par l'Organisation de la charité pour un développement intégral (OCDI-Caritas Aného) dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, observée le 22 mars. Elle a bénéficié de l'appui financier et technique de son partenaire « Misereor » dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'aménagement durable des services d'eau potable et d'assainissement (PASEPA).

Placée sous le thème « Accélérer le changement », cette journée vise à échanger sur la thématique de l'eau, notamment les problèmes liés à l'accès à l'eau potable. Il s'agit de permettre à tous les acteurs et la population de réfléchir sur les besoins en eau potable et tout ce qui a trait à l'utilisation de l'eau.

La compétition a permis de sensibiliser la population sur l'importance de l'eau potable. A travers cette activité, l'OCDI-caritas Aného entend contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD-6), notamment eau et assainissement durable pour tous d'ici 2030. « Nous savons que l'eau est très importante et indispensable à la vie, l'eau occupe une très importance place dans l'existence de l'homme, des animaux et des végétaux » a indiqué le Secrétaire général de OCDI-caritas Aného, Père Jean-Jacques Adamah.

L'animatrice de l'OCDI-caritas Aného, Owouko Véronique a souligné qu'à travers cette manifestation, OCDI voudrait dire à chacun que son action compte pour la réalisation de cet objectif. « Nous ne devons pas attendre les autorités, les ONG ou autres personnes pour nous réaliser les ouvrages d'eau et d'assainissement. Nous pouvons aussi dans nos milieux respectifs faire quelque chose pour contribuer à l'atteinte de cet objectif : eau et assainissement pour tous d'ici 2030 » a-t-elle indiqué. ATOP/DK /TD

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT SCOLAIRE DANS L'OTI :

LE CEG GALANGASHIE REMPORTE LA COUPE AU DEPENS DU LYCEE BARKOISSI CHEZ LES CADETTES

Mango, le 23 mars. (ATOP)- Le Collège d'Enseignement Général (CEG) de Galangashie a enlevé la coupe du championnat scolaire édition 2023 dans la catégorie des cadettes dans l'Oti en disposant en finale du lycée Barkoissi par 2 tirs au but contre 0, le mercredi 22 mars au stade municipal de Mango. A la fin du temps règlementaire de 30 mn x 2, le score était vierge.

Une phase de jeu

M. Mango Adamah Kankoué remet la coupe à la capitaine du CEG Galangashie

Les vingt -deux acteurs entament la partie sans un temps d'observation. Ce sont les joueuses de Galangashie qui réussissent à se créer des situations nettes de but aux 15e et 20ème mn, mais Lenga Tiébini et la capitaine Pabirou Sonouhame échouent sur la gardienne du lycée Barkoissi, Kangbéni Emma. Voyant le danger, l'équipe du lycée Barkoissi se réorganise en milieu de terrain et réussit à contenir les assauts de son adversaire jusqu'à la pause.

De retour des vestiaires, la domination alterne d'un camp à l'autre, mais c'est la formation de Barkoissi qui avait l'opportunité d'ouvrir le score à la 40e mn, mais la frappe de Batemongue Nakolpo a été maitrisée en deux temps par la gardienne du CEG Galangashie, Kolani Latifatou en état de grâce. Dès lors, les deux équipes tentent de faire la différence, mais aucun but ne sera inscrit jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Djigué

Kouassi. Il a fallu recourir à l'épreuve des tirs au but pour départager les deux équipes. A cet exercice, la gardienne de Galangashie a été efficace en réussissant à bloquer trois tirs de leurs adversaires au grand bonheur de ses supporters.

La coupe, une enveloppe et deux ballons ont été remis à la capitaine du CEG Galangashie, Pabirou Sonouhame par le chef d'inspection de l'Enseignement Secondaire Général de Mango, Adamah Kankoué. C'était en présence du représentant du chef d'inspection des sports de l'Oti, Assih Atyodi, des enseignants et élevés. Le finaliste a été gratifié d'un ballon et d'une enveloppe.

M. Assih Atyodi a indiqué que le bilan de ce championnat est positif au regard du fair-play et de la mobilisation des quatre équipes participantes, notamment les lycées Nagbeni, Barkoissi, Sansanné Mango et le CEG Galangashie. M. Assih a fait savoir que le football féminin prend de l'envol dans la préfecture de l'Oti, voire dans la région des Savanes. Il a ajouté que le CEG Galangashie a été l'équipe vice-championne de l'année dernière, du tournoi « Sipam Yudan » de l'ONG Plan International réservée aux filles. M. Assih a invité les chefs d'établissement à engager les équipes féminines ajoutant qu'il est important d'allier le sport et les études, afin d'assurer le plein épanouissement des élèves.
ATOP/TT/AR

Copyright, ATOP. Tous droits réservés